

Avis de constitution

SOCIETE « CENTRE MEDICAL KANDICO »

Siège Abidjan Cocody Angré 8ème Cité  
windouwelle, Lot aucun, Ilot aucun

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/08/2021, et enregistrés au CEPICI le 14/11/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CENTRE MEDICAL KANDICO »

Objet : Médecine générale et spécialisé, hospitalisation, échographie, gynécologie, accouchement, couveuses, pédiatrie, bloc opératoire, diabétologie, ophtalmologie et divers

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Cocody Angré 8ème Cité  
windouwelle, Lot aucun, Ilot aucun

Dirigeant(s) M GLELE KANDICO SEDJRO BONAVENTURE  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-06820 du 29/11/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°84400/GTCA/RC/2023 du 29/11/2023

